Cette religion conciliaire dominée par le mensonge, n'a-t-elle que des saints dont les miracles sont des *mensonges*?

À PROPOS DU MIRACLE ATTRIBUÉ À JEAN-PAUL II



La guérison de madame Floribeth Mora Diaz

Des médecins catholiques français contestent le caractère inexpliqué de la guérison attribuée à Jean-Paul II, dont ils ont pu examiner les IRM. D'autres cas semblables sont documentés.



PETITE ENQUÊTE SUR LA GUÉRISON DE MADAME FLORIBETH MORA DIAZ citée à l'appui de la canonisation de Jean-Paul II Septembre 2013 - Mars 2014

1° DÉROULEMENT DES REQUÊTES ADRESSÉES À LA CONGRÉGATION POUR LA CAUSE DES SAINTS ET AU DR VARGAS ROMAN.

REMONTONS à juin 2013. Désireux d'en savoir plus sur la guérison de sœur Marie Simon-Pierre Normand – guérison citée à l'appui du procès en béatification du pape Jean-Paul II – je m'étais adressé par courrier postal au diocèse d'Aix-en-Provence, le diocèse de sa communauté religieuse. J'avais reçu par courrier électronique une réponse du père Luc-Marie Lalanne, vice-offical du diocèse. Ce message expliquait brièvement que le dossier de « *Petite sœur Marie Simon-Pierre* » était « *placé sous le secret pontifical* ».

Le père Lalanne ne pouvait donc pas me « *donner accès à ces documents sans en avoir reçu l'ordre de la congrégation pour les causes des saints* » (" *Il est ressuscité* ", juillet-août 2013, p. 25). J'ai alors écrit au nonce apostolique à Paris, Mgr Luigi Ventura, cherchant à me renseigner non seulement sur le dossier de sœur Marie Simon-Pierre mais aussi sur celui de madame Floribeth Mora Diaz, citoyenne du Costa Rica, officiellement guérie d'un anévrisme cérébral par l'intercession du défunt pape polonais et citée à l'appui de son procès de canonisation. Répondant très rapidement, Mgr Ventura m'a orienté début juillet 2013 vers le cardinal Angelo Amato, préfet de la Congrégation pour la Cause des Saints, lui-même me renvoyant vers Mgr Slawomir Oder, postulateur de la cause. En définitive, ce dernier m'a fait parvenir par courrier électronique, le 30 octobre 2013, la réponse suivante d'une de ses collaboratrices (madame Michèle Smits).

postulazione.segreteria@vicariatusurbis.org

Monsieur,

Le Postulateur, Mgr Slawomir Oder, n'est pas en mesure de satisfaire votre demande.

En effet il ne lui est pas permis d'offrir l'accès aux documents réservés de Sr. Marie Simon-Pierre et de madame Floribeth Mora Diaz.

Il comprend votre intérêt médical mais vous prie d'accepter l'unique raison de ce refus, la loi de la vie privée de ces personnes miraculées.

Avec mes sentiments distingués

Michèle Smits

P. S. La date de guérison de Sr. Marie Simon-Pierre est le 3 juin 2005 après la mort de Jean-Paul II.

Le motif avancé pour refuser ma requête à savoir la protection de la vie privée des personnes guéries ne me paraît pas justifié. À partir du moment où un patient accepte que sa guérison soit présentée à toute l'Église comme un fait miraculeux, n'accepte-t-il pas *ipso facto* de fournir au public les principaux éléments du dossier médical ?

Entre-temps, j'avais trouvé sur le site internet du journal " *The Telegraph*", un entretien donné par le Dr Vargas Roman, neurochirurgien du Costa Rica, au sujet de sa patiente, madame Floribeth Mora Diaz, dont il jugeait la guérison inexplicable. Dans cet entretien, le Dr Vargas déclarait en outre avoir donné une communication au sujet de madame Mora Diaz au cours d'un congrès médical au Mexique. Ce fait m'a paru remarquable car il **contredisait** les affirmations venant de la Congrégation pour la Cause des Saints sur l'impossibilité de divulguer toute



Madame Floribeth Mora Diaz

information au sujet des deux personnes guéries. Je présume qu'en faisant cette déclaration, le Dr Vargas a commis, aux yeux de la Congrégation pour la Cause des Saints, une imprudence, sinon une faute.

À partir de ce moment-là, j'ai laissé de côté le cas de sœur Marie Simon-Pierre Normand et j'ai concentré mon enquête sur celui de madame Mora Diaz. Aidé par monsieur de Cointet, je me suis efforcé d'entrer en contact avec le Dr Vargas qui dans un premier temps n'a pas répondu à mes courriers électroniques ni à une première lettre en date du 27 novembre 2013. Je lui ai finalement envoyé une seconde lettre le 30 décembre en recommandé avec accusé de réception. Malheureusement, cette lettre a mis presque un

mois pour arriver à destination (d'après les indications du système de suivi de *La Poste* sur *Internet*). Le Dr Vargas a répondu par un courriel très bref le 31 janvier (« *En pocos dias le enviare la información solicitada – saludes* »). Ne voyant rien venir, je l'ai relancé par courriel au bout de dix jours et j'ai finalement reçu – le lendemain de cette relance – en fichier attaché, des diapositives sous *Powerpoint* contenant une série de documents radiologiques. En revanche le Dr Vargas n'a jamais répondu à mes questions concernant le titre de sa communication faite au Mexique, le nom et la date du congrès où elle avait eu lieu.

2° LE CAS CLINIQUE DE MADAME MORA DIAZ.

Avant d'exploiter les documents d'imagerie médicale envoyés par le Dr Vargas, j'ai tenté une petite synthèse de l'histoire clinique de madame Mora Diaz en m'aidant de trois documents :

1° un article du " Telegraph" déjà mentionné publié le 5 juillet 2013 ;

2° un <u>article</u> de *La Croix* du 11 juillet rendant compte d'une conférence de presse donnée par madame Mora Diaz le 5 juillet 2013 ;

3° un <u>article</u> de *Zenit* beaucoup plus récent – du 29 mars 2014 – qui reprend un récit publié dans le livre récent de Wlodzimierz Redzioch " *Aux côtés de Jean Paul II. Ses amis et collaborateurs racontent*" (« *Accanto a Giovanni Paolo II. Gli amici e i collaboratori raccontano* » Éditions Ares).

Le 13 avril 2011, madame Mora Diaz - femme de quarante-sept ans, mère de quatre enfants (cinq enfants dans l'article de Zenit) habitant à Tres Rios à mi-chemin entre Cartago et San José au Costa Rica - est prise en charge par le Dr Alejandro Vargas Roman à l'hôpital Clinica Catolica à San José pour un anévrisme fusiforme de l'artère cérébrale moyenne. Pour bien comprendre la suite, mieux vaut préciser de quoi il s'agit. Un anévrisme est une dilatation anormale d'une artère ou d'une veine. Les anévrismes artériels cérébraux font courir un risque d'hémorragies cérébrales. Celles-ci évoluent le plus souvent en deux temps. On assiste d'abord à un premier épisode hémorragique lié à une fissuration de l'anévrisme fréquemment révélé par une crise brutale de maux de tête et prenant fin le plus souvent de facon spontanée. Cependant cette rémission est trompeuse car on sait que dans les semaines ou les mois qui suivent la probabilité d'une récidive hémorragique - cette fois-ci massive et mortelle - est très forte. Une intervention, chirurgicale à chaud, en pleine crise hémorragique, est souvent vouée à l'échec. On a donc tout intérêt à intervenir de façon programmée avant la récidive de l'hémorragie pour procéder à l'ablation de l'anévrisme. L'histoire clinique de madame Mora Diaz n'est que partiellement conforme à ce schéma. À la suite d'une crise de maux de tête aiguë, on découvre chez elle un anévrisme un peu particulier car il s'agit d'une variété fusiforme dont l'ablation est plus difficile et délicate que celle des anévrismes les plus courants (qui ont généralement la forme de sac et sont donc appelés « sacciformes » !). L'ablation d'un anévrisme fusiforme requiert des techniques délicates de chirurgie ou de radiologie interventionnelle. Il semble que madame Mora Diaz n'ait pas ressenti d'amélioration spontanée de ses symptômes (maux de tête) après la première hémorragie et que le Dr Vargas l'ait laissée repartir à domicile, le 18 avril 2011 (d'après son diaporama), en l'avertissant, elle et son mari, de la gravité du pronostic sans tenter de gestes thérapeutiques curateurs, ce qui est étonnant.

Chez elle, madame Mora Diaz est restée alité en permanence avec de grandes douleurs jusqu'au 1er mai 2011 (maux de tête?). Son mari et elle avaient une grande dévotion pour le pape Jean-Paul II dont « *ils avaient toujours su qu'il était un saint* ». Près du lit de la patiente était installé un petit oratoire orné d'un portrait du pape polonais éclairé par des bougies. Son mari et ses enfants restaient souvent auprès d'elle remplis de tristesse. Son mari voulait paraître fort dans l'épreuve et l'incitait à prier. Or le 1er mai 2011, jour même de la béatification du pape polonais, alors qu'elle regarde le portrait de celui-ci dans un magazine, elle entend la voix du « *bienheureux* » qui lui dit : « *Lève-toi! N'aie pas peur!* » Elle répond : « *Oui, Seigneur* », et se lève puis rejoint son mari dans la cuisine. Celui-ci très surpris l'interroge alors : « *Mon amour, qu'est-ce que tu fais ici?* » « *Je me sens mieux* », lui répond-elle.

L'article récent de Zenit donne une version en partie différente. En dépit de la gravité de son état, madame Mora Diaz aurait demandé à regarder les cérémonies de béatification à la télévision en direct le 1er mai à 2 h du matin et c'est alors qu'elle aurait entendu un appel : « J'étais seule dans ma chambre, quand j'ai entendu une voix au fond de moi qui m'invitait à me lever. Je sentais intérieurement que je devais obéir et j'ai trouvé la force pour le faire. J'ai alors senti une grande paix et, plus important encore, je n'avais plus peur. Je pense que la guérison physique est venue dans un deuxième temps : le Seigneur était en train de convaincre mon esprit, en m'insufflant une grande paix et la certitude de ma guérison. »

Avec les documents dont je dispose, on ne sait pas très bien ce qui s'est passé dans les semaines et les mois qui ont suivi cette disparition des douleurs et de la fatigue. Floribeth Mora Diaz affirme avoir revu le Dr Vargas ou ses collaborateurs le jour même. Cependant, les documents envoyés par le Dr Vargas indiquent que le second bilan radiologique n'a eu lieu que le 11 novembre 2011, c'est-à-dire plus six mois après. Ce qui est étonnant.

3° LES DOCUMENTS D'IMAGERIE MÉDICALE ENVOYÉS PAR LE DR VARGAS.

En premier lieu, il s'agit d'images provenant d'une artériographie cérébrale « sur les 4 axes vasculaires » pratiquée le 14 avril 2011. Ces images ont été examinées et commentées à la demande d'une jeune collègue phalangiste par un neuro-radiologue exerçant dans un grand hôpital parisien. Ce confrère a confirmé qu'on voit bien un anévrisme fusiforme de l'artère cérébrale moyenne droite, conformément au diagnostic du Dr Vargas,

On dispose ensuite d'images d'IRM et d'angio-IRM (imagerie par résonnance magnétique nucléaire) du 11 novembre 2011. Ces images sont fortement évocatrices d'une thrombose spontanée de l'anévrisme c'est-à-dire d'un phénomène rapide et irréversible de coagulation du sang à l'intérieur du segment artériel dilaté. Apparemment l'arrêt du flux sanguin qui en a résulté n'a pas eu pour conséquence une insuffisance circulatoire dans les territoires cérébraux situés en aval de la lésion. Sachant que la thrombose une fois en place élimine le risque d'hémorragie et qu'elle s'est produite sans effets secondaires indésirables, on peut dire que madame Mora Diaz a bénéficié d'une guérison hautement improbable et cependant naturelle. « Grâce » à cette thrombose elle a cessé de vivre en permanence sous l'épée de Damoclès d'une reprise hémorragique et on comprend sa reconnaissance envers la Providence.

4° MON OPINION SUR LE RÔLE DES DIFFÉRENTS PROTAGONISTES DANS CETTE AFFAIRE.

Concernant madame Mora Diaz.

- a) Il faut mettre de côté ce qu'on appelle en langage médical les manifestations « *subjectives* », telles que l'arrêt des douleurs, le sentiment d'entendre un appel intérieur, etc. La sincérité de madame Mora Diaz n'est pas en cause *a priori* mais les manifestations subjectives ne peuvent pas être constatées directement par un médecin, ni enregistrées par lui ni donner lieu à une évaluation contradictoire. Elles ne peuvent donc pas servir à appuyer la démonstration du caractère objectivement inexplicable d'une guérison. Dans le cas qui nous occupe la tentative de démonstration du caractère inexplicable de la guérison doit reposer principalement sur les données de l'imagerie médicale.
- b) Il y a eu apparemment une certaine concomitance entre une demande d'intercession faite par madame Mora Diaz au défunt pape Jean-Paul II et la thrombose de son anévrisme. Il me semble que c'est ce qu'il y a de plus troublant dans cette affaire. Au premier examen, il m'a été difficile d'admettre que la Providence ait pu laisser croire à cette personne que sa guérison lui avait été acquise grâce aux mérites du pape Jean-Paul II. Cependant le point important me paraît être que la guérison de madame Mora Diaz fut une guérison certes hautement improbable mais naturelle. D'une manière un peu analogue, dans les religions erronées, il est fréquent qu'une guérison naturelle soit attribuée par ignorance à la faveur d'une divinité païenne.
- c) Il est troublant qu'il y ait une <u>différence importante</u> entre les deux récits de « *l'événement* » du 1er mai 2011 (celui de *La Croix* de juillet 2013 et celui de *Zenit* du 29 mars 2014).

Concernant le Dr Vargas Roman.

Il connaissait bien le danger auquel était exposée madame Mora Diaz et je comprends qu'il ait été impressionné par l'observation d'une guérison inespérée et hautement improbable. Cependant il a eu tort de parler de guérison inexpliquée sachant qu'elle est parfaitement explicable par des mécanismes naturels relativement faciles à observer et que plusieurs cas semblables ont déjà été rapportés dans la littérature médico-scientifique (j'ai trouvé sans difficultés les références de quatre publications sur des cas similaires dans la base de données bibliographiques *Pub Med Central*). Pour moi, il est clair que le bureau médical de Lourdes n'aurait pas classé cette guérison parmi les guérisons inexpliquées.

Concernant la congrégation pour la cause des saints.

Mgr Slavomir Oder avait été mis en garde par plusieurs médecins éminents et compétents dans le domaine notamment le Dr François Blin, président de la Fédération européenne des médecins catholiques et le Pr Louis Puybasset, chef de service de neuro-réanimation chirurgicale à la Pitié-Salpêtrière (voir ci-dessous un extrait du *Quotidien du Médecin* du 24 juillet 2013). Certains commentaires du Pr Puybasset sont désagréables mais les faits sont là. Mgr Oder n'en n'a pas tenu compte apparemment. Rétrospectivement, au terme de cette petite enquête, je suis convaincu qu'il a eu tort.

5° EN GUISE DE CONCLUSION, UNE CITATION D'UN ARTICLE DU *QUOTIDIEN DU MÉDECIN* DU 24 JUILLET 2013.

(Christian Delahay - voir l'article)

« Selon le postulateur de la cause, Mgr Slawomir Oder, « la rigueur cartésienne » de l'examen des données cliniques, puis l'enquête ecclésiastique menée par l'évêque local ont permis de conclure à un miracle. En France, les médecins catholiques se montrent plus circonspects. Président de l'Académie de médecine et aussi du Comité médical international de Lourdes (CMIL), le Pr François-Bernard Michel s'abstient de tout commentaire. Il oriente vers le Dr Alessandro de Franciscis, qui dirige le bureau des constatations médicales de Lourdes ; celui-ci juge « très embarrassant de s'exprimer sur un dossier qu' (il n'a) pas eu à suivre personnellement » et préfère également ne pas s'exprimer. Président de la Fédération européenne des médecins catholiques, le Dr François Blin, tout en précisant qu'il n'est « pas choqué de reconnaître, en tant que médecin, l'existence de cas qui échappent à des données strictement rationnelles et que l'Église qualifie de guérisons inexpliquées et de miracles », juge qu' « il est nécessaire sur de tels sujets de faire preuve d'une exigence scientifique et de ne pas s'en laisser conter, la foi ne devant pas dispenser d'objectivité en présence de phénomènes qui semblent dépasser la médecine. »

Des cas documentés.

Dans le cas présent, le Dr Blin juge pertinent l'éclairage que peut apporter un spécialiste de chirurgie vasculaire. En l'occurrence, le Pr Louis Puybasset, chef du service de neuroréanimation chirurgicale de l'hôpital de la Pitié-Salpêtrière (Paris), après avoir formulé des réserves quant à la rigueur scientifique d'un dossier constitué dans un pays comme le Costa Rica, conteste l'affirmation du Dr Alejandro Vargas Roman, neurochirurgien de l'hôpital Calderon, selon lequel les traces de l'anévrisme avaient disparu « sans aucune explication scientifique » : « Les cas de thromboses spontanées d'anévrismes intracrâniens sont documentés », rappelle le Pr Puybasset, qui met en garde contre « les dérives de la pensée magique et des images symboliques non scientifiques ».

D'autres cas d'intercession avaient été examinés, et finalement écartés par les médecins de la Congrégation pour la cause des saints, tel celui du pilote polonais de F1 Robert Kubica, sorti indemne le 10 juin 2007 d'un accident particulièrement spectaculaire et qui avait disposé une photo du Pape à l'intérieur de son casque. Les médecins romains avaient jugé que « la sécurisation des voitures de course pouvait expliquer cette heureuse issue, sans recourir à des considérations surnaturelles ».

Quotidien du Médecin du 24 juillet 2013.

Sommaire

Rédaction: Frère Bruno Bonnet-Eymard

Source: CRC: http://www.site-crc.org/2839-a-propos-du-miracle-attribue-a-jean-paul-ii.html